

# ASSEMBLÉE NATIONALE

20 janvier 2014

---

EXPOSITION AUX ONDES ÉLECTROMAGNÉTIQUES - (N° 1677)

Commission	
Gouvernement	

Retiré

## AMENDEMENT

N ° 91

présenté par  
Mme Le Dain et M. Le Déaut

-----

### ARTICLE PREMIER

À la première phrase de l'alinéa 20, après le mot :

« radioélectrique »,

insérer les mots :

« soumise à accord ou avis de l'Agence nationale des fréquences ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision.